

## Communiqué de presse

### **Violences domestiques : un accès inégal à l'aide pour les personnes âgées issues de la migration en Suisse**

*Lausanne, le 29 juin 2026* – Une étude nationale menée par l'Institut et Haute École de la Santé La Source / senior-lab (HES-SO), en collaboration étroite avec plusieurs organisations de terrain et avec le soutien du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), met en lumière une réalité préoccupante : les personnes âgées avec un parcours migratoire font face à un enchevêtrement d'obstacles qui entrave fortement leur accès à l'aide en cas de violences domestiques. Loin de relever de différences culturelles marquées, cette situation résulte surtout d'un cumul de barrières structurelles, appelant à une réponse coordonnée et renforcée.

#### **Une recherche ancrée dans les réalités du terrain**

Conduite entre 2024 et 2026, cette étude qualitative s'appuie sur un partenariat étroit avec des acteurs nationaux clés réunis au sein d'un groupe de pilotage – Aide aux victimes Suisse, le Centre de compétence national Vieillesse sans violence, l'EPER/Forum Age et Migration et la Prévention suisse de la criminalité – ainsi que sur l'expertise de spécialistes du domaine.

Ce dispositif a permis de croiser les regards de personnes âgées avec un parcours migratoire et de professionnel·les des secteurs du social, de la santé, de la migration et des violences domestiques, garantissant une analyse solidement ancrée dans la pratique.

#### **Un phénomène massif mais largement invisible**

En Suisse, entre 300'000 et 500'000 personnes de plus de 60 ans seraient confrontées chaque année à des formes de violence, principalement dans la sphère domestique. Pourtant, ces situations restent largement sous-déclarées. Ce non-recours aux aides serait encore plus marqué chez les seniors ayant un parcours migratoire, révélant un angle mort des dispositifs actuels.

#### **Des obstacles cumulés plutôt que des différences culturelles**

L'étude ne met pas en évidence de formes de violence spécifiques à l'origine migratoire. Elle montre en revanche une accumulation de freins : barrières linguistiques, complexité des démarches administratives, dépendances économiques ou sociales, isolement et faible connaissance des ressources disponibles.

À ces difficultés s'ajoutent des normes générationnelles – comme la réticence à solliciter une aide extérieure – ainsi que, dans certains cas, des modèles familiaux plus traditionnels, renforçant le silence autour des violences.

#### **Des relais de proximité déterminants**

Face à ces obstacles, l'accès à l'aide repose souvent sur des figures de confiance : membres de la famille proche, médecins traitants, intervenant·es de première ligne (soins à domicile, communes, associations de quartier, organisations d'entraide, etc.).

À l'inverse, le groupe de la communauté d'origine et la famille élargie sont rarement mobilisés comme ressources, en raison principalement de la crainte du jugement ou du souci de préserver la sphère privée.

La question du sentiment de légitimité à demander de l'aide apparaît également centrale, en particulier pour certaines personnes âgées issues de la migration.

### **Agir concrètement : des recommandations ciblées**

Sur la base de ces constats, le rapport formule des recommandations concrètes :

- Diffuser une information claire, accessible et multilingue dans les lieux fréquentés par les seniors.
- Mobiliser l'entourage proche et les professionnel·les de proximité comme relais essentiels d'information et de sensibilisation.
- Renforcer la formation des intervenant·es, généralistes et spécialis·es, au repérage et à l'orientation.
- Favoriser les contacts sociaux et la collaboration interinstitutionnelle pour réduire l'isolement et améliorer la coordination.

Le rapport souligne l'importance d'une communication fondée sur des faits, nuancée et non stigmatisante.

### **Une contribution à un programme national**

Les partenaires du projet insistent sur la nécessité de renforcer les synergies entre les domaines de la vieillesse, des violences domestiques et de la migration, afin de garantir un accès équitable aux dispositifs d'aide.

Les résultats de cette étude s'inscrivent dans cette dynamique et apportent une contribution au Programme d'impulsion pour prévenir la violence sur les personnes âgées, approuvé en mars 2026 par le Conseil fédéral.

Ils rappellent enfin que les parcours migratoires des personnes âgées sont diversifiés, impliquant des réponses souples, adaptées et ancrées dans les réalités de terrain, loin des stéréotypes.

### **« Un enjeu d'égalité des droits face aux violences domestiques »**

« Ce que montre notre étude, ce n'est pas une différence fondamentale, mais un cumul d'obstacles qui rend l'accès à l'aide en cas de violences domestiques beaucoup plus difficile pour les personnes âgées ayant un parcours migratoire. Cela pose un véritable enjeu d'égalité des chances et d'accès aux droits », explique la professeure Delphine Roulet Schwab, responsable du projet. « D'où la nécessité d'agir de manière coordonnée, sans stigmatiser. »

### **Contact médias - français :**

Prof. Dr. Delphine Roulet Schwab,  
Institut et Haute École de la Santé La Source / senior-lab (HES-SO)  
E-mail : [d.rouletschwab@ecolelasource.ch](mailto:d.rouletschwab@ecolelasource.ch)  
Tél. : +41 21 556 43 91